

Compte rendu du conseil d'administration de l'APLIUT
15 octobre 2011, IUT de Paris Descartes

Présents : Klaus Bergmann, Claire Bryars, Patrice Charlemagne, Martine Devichi, Dorothee Di Costanzo, Anne-Marie Dugreez, Stéphanie Evrard, Joëlle Farigoux, Alain Garrivier, Mireille Hardy, Jacques Kuhnle, Monique Leroy, Marie-Annick Mattioli, Marion Prost, Cathie-Anne Schneider, George Sosin, Jean-Christophe Szombati, Jean-Luc Wolf

Absents : Chantal Guigue

Absentes excusées : Marjorie Antoni, Mathilde Arino, Magdalena Fasano, Hélène Garnier, Françoise Grall, Noëlla Gaigeot, Linda Terrier

Absents excusés avec procuration : Natacha Adamczyk, Janet Atlan, Dan Frost, Chantal Lacourarie, Jean-Marie Pouchain, Sylvie Theuillon

Invitées : Nadine Eboueya, Aurélie Pirat

Les comptes-rendus des CA des 12 mars et 6 juin 2011 sont validés à l'unanimité.

1. Rapport du président, Klaus Bergmann

K. Bergmann remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du congrès de l'APLIUT de juin 2011 à La Rochelle, et en particulier les organisatrices, le Chef du département TC, le Chef du département Informatique, le Directeur de l'IUT, le Président de l'Université, le Maire et le Président du Conseil général.

Suite à l'annonce de son élection comme président de l'APLIUT, il a reçu de nombreuses félicitations, dont celles de Monique Mémet, Dominique Macaire et Michel Van der Yeught.

Il a aidé à la constitution de la liste du nouveau CA avec M. Devichi et fait les démarches nécessaires pour déposer la liste de ce nouveau CA en préfecture.

Il a eu des contacts au sujet de la conférence REAL des 7 et 8 novembre 2011, conférence à laquelle Marie-Annick Mattioli assistera.

K. Bergmann a également collaboré aux travaux concernant de nombreux dossiers, en échangeant des courriels avec

- D. Frost, président sortant : site internet, MRP (Mutualisation de ressources pédagogiques), ateliers de réflexion à La Rochelle sur les nouveaux PPN,

- Jean-François Mazoin, président de l'ADIUT : état des lieux de l'enseignement des langues, réflexion sur les nouveaux PPN et les certifications, synthèse à présenter en février 2012 à la CPN (Commission pédagogique nationale) puis à la CCN (Commission consultative nationale), ainsi que l'invitation faite par C. Guigue au nom de l'IUT de La Réunion pour le congrès 2013,

- M. Hardy : appel à contribution et mise en ligne des *Cahiers*, recension des actes du congrès de Dijon (dictionnaires) dans les Cahiers de lexicologie, communication de l'APLIUT et travail de Marie Blanchard,

- M. Antoni : trésorerie,

- M. Prost : contrat non renouvelé par l'IUT de Nantes,

- A. Pirat, responsable du Comité scientifique pour le congrès 2012 à Strasbourg,

- différents chefs de départements d'IUT,

- des responsables d'associations allemandes comparables à l'APLIUT comme AKS (Arbeitskreis der Sprachenzentren),

- des collègues travaillant dans des établissements allemands comparables aux IUT (Fachhochschule à Hanovre et Hochschule à Emden par exemple).

Pour terminer, K. Bergmann nous demande d'être vigilants quant aux courriels que nous envoyons, de vérifier le nom des destinataires et des personnes mises en copie, et d'utiliser la fonction « en copie cachée » si les destinataires sont nombreux.

2. Rapport de la trésorière, Marjorie Antoni

M. Antoni n'ayant pu venir au CA, J. Farigoux nous lit son rapport, qui concerne la période de janvier à octobre 2011.

La passation des comptes et documents entre Francis Karcher, ancien trésorier, et M. Antoni s'est faite au mois de janvier 2011.

A. Prélèvements automatiques

Cela a demandé un gros travail avec la Banque postale et l'adhésion à un nouveau service, obligatoire, de gestion des prélèvements automatiques en ligne. Ce service, censé faciliter les transactions, a été mis en place au bout de 8 mois : il a été demandé en janvier, redemandé en avril et obtenu une première fois en juin, mais avec un mot de passe incorrect. Il a été enfin obtenu en septembre, mais après 3 semaines d'appels intensifs à la hotline technique, le commercial de la Banque postale n'ayant pas communiqué le mode d'emploi adéquat.

Conclusion

8 mois de démêlés avec la Banque postale (20 courriels, 50 appels téléphoniques).

Délai moyen de réponse aux courriels : 3 semaines ; délai moyen de résolution des problèmes : 2 mois.

Lors de 2 appels téléphoniques en octobre, la Banque postale a reconnu ses erreurs et a présenté ses excuses à l'APLIUT.

Les prélèvements ont été effectués le 1^{er} octobre 2011 pour l'année en cours, donc très tard, mais une annonce par courriel a été envoyée à l'ensemble des adhérents / abonnés.

B. Adhésions et abonnements

- Bilan des adhésions / abonnements individuels reçus tout au long de l'année (payés par chèque ou bon de commande) : 203 membres au 10 octobre 2011 dont 106 abonnés aux *Cahiers*, 23 bons de commande (édition et envoi des factures pour règlement, vérification en cours), 122 chèques encaissés, 58 prélèvements faits le 1^{er} octobre, 19 abonnés personnes morales, 31 associations amies avec échange des *Cahiers*.

- Actions prévues pour novembre et décembre 2011 : appel à cotisation pour les adhésions / abonnements 2012 (avec les nouveaux tarifs), courriel aux anciens membres (de 2007 à 2011), annonce des nouveaux tarifs aux personnes morales de 2011.

- Congrès de La Rochelle : 27 nouveaux adhérents et 15 nouveaux abonnés.

C. Règlement des Cahiers

Le règlement a été fait pour les *Cahiers* de février et juin, et il est sur le point d'être fait pour ceux d'octobre.

Il faut compter environ 4500 euros pour l'impression et l'envoi de chaque numéro des *Cahiers*, donc environ 13500 euros si on compte 3 *Cahiers* par an, ce qui représente une perte d'argent continue pour l'association.

D. Remboursements

Ils sont à jour jusqu'au congrès de La Rochelle.

Des remboursements sont à faire depuis le congrès, des collègues ayant transmis des factures à M. Antoni à ce moment-là. Ils seront faits pendant les congés de la Toussaint (envoi postal). On note une légère augmentation des remboursements en 2011 (déplacements au CA, au congrès, représentation à des colloques, des salons...)

E. Etat des comptes au 14 octobre 2011

- Compte congrès : 6157,41 euros (voir avec P. Charlemagne pour ce qui n'a pas encore été réglé).

- Compte association : 3273,93 euros, qui seront utilisés pour payer une partie de la facture des *Cahiers* d'octobre.

- Compte épargne : 9109,73 euros (comme annoncé par F. Karcher, depuis quelques années maintenant, cette épargne diminue rapidement).

Conclusion

M. Antoni pense que nous devons continuer à chercher des solutions pour accroître le nombre d'adhérents / abonnés et puiser le moins possible dans l'épargne.

Dans tous les cas, il faut envisager une solution pour que l'impression et l'envoi des *Cahiers* coûtent moins cher. Pourquoi ne pas demander aux abonnés s'ils ne préfèrent pas recevoir une version numérique, et ne garder la version papier que pour ceux qui y tiennent absolument et pour les institutions ?

A l'issue de la lecture de ce rapport, les participants au CA discutent de l'opportunité de changer de système de paiement (chèque, prélèvement) et tombent finalement d'accord sur le fait qu'il vaut mieux attendre pour l'instant et s'assurer que la collaboration avec la Banque postale fonctionne bien avant de changer quoi que ce soit.

3. Rapport de la rédactrice en chef des *Cahiers de l'APLIUT*, Mireille Hardy

A. Publications

Le volume XXX N°3 (octobre 2011) vient d'être envoyé à l'imprimerie pour une livraison à la fin du mois. Il s'agit d'un « Varia », le premier volume avec le nouveau titre, « *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* », et une maquette rajeunie. La numérotation des volumes ne repart donc pas de 0.

Le volume de février 2012 contiendra des textes issus des communications faites au congrès de La Rochelle, dont le thème était l'image.

Pour les volumes suivants, nous avons lancé un appel à contributions sur 3 thèmes, mais avons reçu trop peu de propositions. L'appel va être renouvelé.

Entre temps, les organisateurs d'un colloque, à Versailles-Saint-Quentin, sur l'utilisation des supports filmiques dans l'enseignement des langues nous ont sollicités pour la publication d'un volume sur ce thème, à partir de propositions des auteurs de communication. Nous y avons répondu positivement. Ces textes seront réunis dans le volume de juin 2012.

Ce week-end, *les Cahiers* sont présents au Salon de la revue, sur un stand partagé avec *ASp* (la revue du GERAS). Le stand est tenu par M.-A. Mattioli et M. Hardy, avec l'aide de M. Devichi, A.-M. Dugreez et M. Fasano.

B. Revues.org

1) Mise en ligne

La mise en ligne de notre revue sur le portail est prévue le 26 octobre prochain.

Les membres de l'APLIUT et des associations amies recevront un message annonçant ce lancement.

Seront en ligne : les résumés et mots clés des 3 derniers numéros (y compris le volume d'octobre) et les articles complets publiés en 2008, 2009 et 2010.

Figuretront aussi sur le site un long texte de présentation de la revue, des consignes détaillées aux auteurs et autres informations.

2) Vente de numéros et d'articles à partir du site

Revue.org nous propose d'intégrer la librairie électronique et le programme Freemium. Les 2 projets vont dans le même sens : favoriser le libre accès des publications aux chercheurs et accroître la visibilité des revues.

- L'intégration à la librairie électronique permet la vente de numéros de la revue aux formats détachables (ePub et PDF), le téléchargement en html restant gratuit. L'éditeur (l'APLIUT) doit fixer un prix de vente pour les numéros, entre 3 et 9 €. Un pourcentage (50%) des revenus générés par la vente revient à l'éditeur. L'intégration à la librairie électronique n'implique aucune manipulation et aucun engagement de la part de l'éditeur.

- Le programme Freemium vise à proposer des bouquets d'abonnements aux bibliothèques. 60% des revenus générés par la vente reviennent à l'éditeur. Ce programme implique l'abandon de la barrière mobile. M. Hardy pense qu'il est prématuré de prendre une décision quant à Freemium, alors que la revue n'est pas encore en ligne.

Cette proposition d'intégration à la librairie électronique est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Pour terminer, M. Hardy précise que les comptes-rendus des réunions de région et de spécialité ne sont plus publiés, et elle souligne qu'il faudrait trouver des collègues supplémentaires pour participer à la rédaction des *Cahiers*, essentiellement pour relire les propositions d'articles.

4. Bilan du congrès 2011 à La Rochelle

- Recettes : 13212€

- Dépenses : 8887€

P. Charlemagne doit relancer certains IUT qui ont envoyé un bon de commande mais n'ont pas encore réglé leur facture. Il pense qu'il devrait y avoir un excédent final de 5814€.

5. Organisation du 34^{ème} congrès de l'APLIUT à Strasbourg en 2012

A. Aspect financier

K. Bergmann rappelle qu'à son avis, il convient de prévoir un budget prévisionnel large quand on demande des subventions et une date de facturation par les fournisseurs postérieure à la date d'attribution des subventions, le cas échéant. Avant de proposer aux conférenciers la prise en charge de leurs frais de transports, il suggère de leur demander de solliciter leur laboratoire de recherche.

M. Hardy propose que l'APLIUT offre aux intervenants des ateliers les frais d'inscription au congrès ainsi que le repas de gala.

Après discussion, il est convenu que l'APLIUT continuera à financer les frais d'hébergement et de repas des conférenciers et prendra en charge les frais d'inscription et de repas de midi des intervenants des ateliers.

Pour ce qui est du budget prévisionnel, l'équipe de Strasbourg va s'inspirer de celui de La Rochelle.

Le montant des frais d'inscription sera décidé au CA de janvier 2012.

B. Langue d'intervention

M. Hardy rappelle que, à l'occasion du congrès de Cherbourg, il avait été décidé que toutes les conférences plénières seraient faites en français. K. Bergmann pense que l'APLIUT risque de se priver de conférenciers intéressants si elle refuse les communications en anglais. Il est décidé que les conférences se feront en français ou en anglais, et les ateliers en français de préférence ou, à défaut, en anglais. A. Pirat pense qu'il faudrait accepter non seulement les conférences en anglais, mais également les conférences dans d'autres langues comme l'espagnol et réfléchir à un système de traduction / interprétation simultanée.

C. Site du congrès

C.-A. Schneider demande s'il est possible de réutiliser le site créé à l'occasion du congrès de La Rochelle.

N. Eboueya précise que ce site est fermé mais qu'elle va demander si l'équipe de Strasbourg peut le rouvrir, et fait part de ses échanges de courriels avec D. Frost qui préférerait une refonte du site de l'APLIUT permettant d'y intégrer un site spécial congrès. Il serait possible aussi de faire appel à un hébergeur extérieur comme OVH pour 37€ / an.

6. Comité scientifique du congrès de Strasbourg

Il se réunit juste après ce CA, pour finaliser l'appel à communications proposé par A. Pirat et réfléchir à des conférenciers potentiels à contacter. Il convient de prévoir 3 conférences plénières et une vingtaine d'ateliers.

7. Questions diverses

A. Situation de différentes collègues membres du CA

- Anne Penso et Geneviève Simon ne pouvant plus participer aux réunions, leurs noms vont être supprimés de la liste ;
- N. Gageot démissionne à regret, n'ayant pas obtenu l'accord de ses supérieurs hiérarchiques pour continuer à venir aux réunions du CA et du CS ;
- M. Prost, professeur d'allemand, vacataire pendant 20 ans puis contractuelle pendant 3 ans, devait être titularisée par l'IUT de Saint Nazaire mais cela ne s'est pas fait et elle est actuellement au chômage ; K. Bergmann précise qu'elle a été élue au CA pour 2 ans et qu'elle pourra donc continuer à participer au CA et au CS ;
- M. Antoni, pour des raisons personnelles, a demandé à être déchargée de la trésorerie ; la gestion de la trésorerie étant étroitement liée à celle des listes de diffusion (fichier sous Access dont M. Antoni s'occupe également), le CA préfère ne pas séparer ces 2 dossiers et P. Charlemagne propose de les reprendre jusqu'en juin 2012, tout en gardant la trésorerie des congrès ; M. Antoni devra officialiser sa démission par l'envoi d'un courrier à K. Bergmann afin que P. Charlemagne puisse être reconnu par la Banque postale comme étant habilité à signer les chèques de l'APLIUT.

Cette proposition de changement de trésorier est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

B. Dossier Communication : travail de Marie Blanchard

K. Bergmann rappelle ce qui a été fait jusqu'à présent. Il a demandé à H. Garnier de reprendre le dossier en main en collaboration avec M. Blanchard. Il insiste sur le fait qu'il faut définir des tâches précises. H. Garnier va échanger avec M. Blanchard des informations concernant la charte graphique en particulier (éclaircir les termes techniques, définir les tâches). M. Hardy va envoyer le nouveau logo de l'APLIUT ainsi que le papier à en-tête aux membres du bureau et à C.-A. Schneider pour la préparation du congrès 2012 à Strasbourg. M. Blanchard est d'accord pour continuer à travailler pour l'APLIUT (flyer, affiche, carte postale et marque-pages). Outre le cadeau fait à M. Blanchard par l'association il y a quelques mois, M. Hardy propose de rétribuer M. Blanchard pour le travail fait jusqu'à présent. Elle sera ensuite rémunérée pour le travail qu'on lui demandera à l'avenir, le cas échéant. P. Charlemagne va se renseigner sur la hauteur maximum des gratifications en vue du travail à venir.

Après discussion, il est proposé et accepté à l'unanimité de donner à M. Blanchard une gratification de 300€ pour le travail déjà fait.

C. Lettre de Chantal Guigue à l'ADIUT et PPN / certifications

K. Bergmann distribue la lettre envoyée par C. Guigue à l'ADIUT et concernant l'organisation possible du congrès 2013 à La Réunion ainsi que la réponse de J.-F. Mazoin, président de l'ADIUT.

Il est décidé que K. Bergmann va répondre à C. Guigue en rappelant que l'APLIUT avait déjà procédé à une enquête et à des recherches de financements, malheureusement infructueuses, mais qu'elle était toujours d'accord sur le principe d'un congrès à La Réunion si, comme cela lui avait été précisé au congrès de La Rochelle, C. Guigue parvenait à trouver des financements sûrs d'ici le CA de mars 2012. Dans sa réponse à la lettre de C. Guigue, J.-F. Mazoin souhaite par ailleurs que l'APLIUT fasse des propositions à l'ADIUT concernant les nouveaux PPN, qui doivent être élaborés d'ici 2013, ainsi que les certifications en langues.

S'ensuit un long débat au cours duquel différents collègues font part de leur expérience (participation à diverses réunions de langue de spécialité ou de chefs de départements par exemple). Certains expriment leur souci de défendre l'enseignement des langues de spécialité en IUT. D'autres sont inquiets quant à l'avenir des professeurs de langue en IUT : P. Charlemagne rappelle l'existence de la RGPP (Révision générale des politiques publiques). D'autres encore voient dans la demande de J.F. Mazoin l'occasion de montrer que l'APLIUT existe et qu'elle est un interlocuteur valable pour les réseaux professionnels. Une commission PPN est constituée. Elle est composée de M.-A. Mattioli, A. Garrivier, S. Evrard et J. Farigoux. N'ayant pas le temps de faire une enquête, elle se basera sur les résultats des travaux menés pendant les ateliers au congrès de La Rochelle et tâchera de faire des préconisations en définissant un cadre précis, mais souple (concernant le volume horaire par exemple).

D. Mutualisation des ressources pédagogiques (MRP)

D. Frost a envoyé à ce sujet un long courriel à K. Bergmann, dans lequel il constate que ces ressources sont nombreuses (fiches pédagogiques, « swapshops », réunions de région et de spécialité) mais que leur stockage est très éclaté pour l'instant. Avec Andrew Wraith, il avait entamé une réflexion sur la MPR sur un espace sécurisé du site de l'APLIUT. Jean-Luc Wolf propose de regrouper ces ressources sur le site IUT en ligne et de les mettre ainsi à la disposition des enseignants d'IUT et de leurs étudiants.

C.-A. Schneider et J. Farigoux confirment que la mise en forme des documents publiés sur IUT en ligne est très standardisée et donc très lourde. J. Farigoux va demander à des collègues qui s'occupent de ce site comment procéder pour y faire apparaître des ressources APLIUT. K. Bergmann va contacter C. Vaillant et lui proposer de participer, dans quelques mois, à une commission MRP qui regrouperait d'autres collègues concernés tels que D. Frost, J. Farigoux et C. Bryars.

E. Formations pour les enseignants en IUT

A. Garrivier rappelle l'existence de formations pour les professeurs de langue en IUT à la Centrale des formations. D. Frost et L. Terrier ont déjà animé une formation sur le Web 2.0 dans ce cadre, avec succès.

F. Conférence REAL (Réseau européen de professeurs de langues) au CIEP

K. Bergmann avait demandé si l'APLIUT pouvait faire partie de ce rassemblement, projet européen. M.-A. Mattioli propose de participer le 8/11/2011 à la prochaine réunion REAL, en vue de rencontrer des représentants d'autres associations européennes de professeurs de langues, et de rédiger un compte-rendu qu'elle transmettra au CA.

K. Bergmann propose que l'APLIUT adhère à REAL.

La séance est levée à 13 heures.

Compte-rendu rédigé par Martine Devichi